



David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis,
Vice-président de l'Agglomération
du Val d'Orge
Député suppléant



La tribune neuve de 350 places.

Esquisse de la Résidence « Eden »
aux Joncs-Marins.

Le 13 mars 2015

Foot, logements... transparence et vérités !

Madame, Monsieur,

Vous avez été nombreux à interpellier l'équipe municipale sur des « rumeurs » concernant le club de foot de la ville et les logements vides dans notre commune. Attaché à la transparence et à l'égalité de traitement entre tous les habitants, il me semble important de clarifier certaines choses.

Aujourd'hui certains colportent l'idée que Fleury-Mérogis est « sous-dimensionnée » en termes **d'équipements footballistiques**, empêchant le « foot pour tous ».

Notre ville dispose d'équipements équivalents à une ville de 20 000 habitant-e-s ! Avec trois terrains de foot et demi (dont 1 terrain de foot synthétique et 1 terrain de foot homologué CFA 2), une tribune neuve de 350 places et une subvention de 25 000 euros par an versés à l'association USFM, nos équipements actuels sont parfaitement dimensionnés pour accueillir les nouveaux Floriacumois.

Malgré cela, le club de foot **demande de nouveaux travaux d'un montant de 1,5 million d'euros**, en lien avec les très bons résultats **d'une équipe d'élite**. Notre budget ne permet pas de financer des travaux pour des équipements de très haut niveau. Nous avons donc sollicité l'Agglomération afin qu'elle finance les sports d'élite. **Il ne saurait être question d'augmenter les impôts locaux pour des investissements non prévus dans le programme municipal pour lequel nous avons été élus.**

Je ne saurai tolérer davantage le discours selon lequel la municipalité n'agit pas pour les habitants quand le **club de foot compte parmi ses licenciés 182 Floriacumois sur 725 licenciés !** A plusieurs reprises j'ai alerté le Président sur l'augmentation des licenciés hors commune. Mais pas seulement. **Alors que la ville n'a jamais baissé sa subvention, l'adhésion au club de foot est passée de 135 euros à 180 euros !** Cette hausse pénalise les familles et les jeunes.

La responsabilité politique de tout élu, c'est de demander au club de revoir sa politique afin que les Floriacumois bénéficient en priorité des investissements de la ville.

S'agissant du logement, je me suis battu pour favoriser l'accèsion à la propriété pour tous les Floriacumois qui le désiraient. 70% des appartements neufs sont en accession et 30% sont dédiés à la location. **Grâce à ce choix assumé, plus de 120 familles de Fleury ont pu acquérir un bien.**

Sur le logement social, 46 logements ont pu être ainsi attribués aux Floriacumois lors de l'année 2014, contre une moyenne de 20 logements les années précédentes.

La municipalité a accordé sa garantie d'emprunt sur les opérations immobilières afin de disposer de 20% des logements neufs du parc social. Sur l'ensemble de la ville, la municipalité dispose donc de 305 logements sur 1441 logements au total. **Qui attribue les autres logements ? Pourquoi certains sont vides ?**



Le 13 mars 2015



Logements en accession aux Joncs-Marins.

Les logements sont attribués en fonction des critères imposés par la loi, critères dans lesquels l'ancienneté de la demande n'est pas la seule priorité (la composition familiale, les revenus, sont également des critères...).

A ce jour, sur les 305 logements dont dispose la commune, 298 sont attribués. 7 logements sont encore disponibles au sein de la résidence «seniors». J'invite celles et ceux qui pourraient être intéressés à demander les conditions d'éligibilité aux services municipaux.

S'agissant des **1136 logements appartenant** aux bailleurs (OSICA, IDF Habitat, RLF, Coopération et Famille) mais également attribués par la préfecture et le 1% patronal, **si nombre d'entre eux sont occupés, nous n'avons aucune lisibilité sur l'attribution des logements qui se libèrent.**

Comme vous, je constate néanmoins que la priorité n'est pas donnée aux Floriacumaises et Floriacumoises dans la « politique de peuplement » menée par l'État.

J'ai à ce titre, une nouvelle fois, saisi le Préfet de l'Essonne sur l'urgence d'une réunion concernant la politique du logement à Fleury-Mérogis, et sur la nécessité d'une réunion avec tous les bailleurs au regard de l'état de vétusté et d'entretien de certaines résidences (mise en conformité des logements pour les personnes handicapées, travaux d'entretien du bâti, transparence des charges locatives...).

Si nous avons obtenu des avancées importantes telles que la réhabilitation des Aunettes et celle des pavillons de la place Victor-Hugo, vous pouvez compter sur ma détermination afin que tous les locataires voient leurs droits respectés !

Fidèlement,

David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis

Vice-président de l'Agglomération du Val d'Orge

Député suppléant

Tribune d'expression libre à l'opposition

● Texte non communiqué dans les délais.

Virginie et Bruno

● Vous êtes nombreux à nous interpeller sur la mauvaise gestion des Joncs Marins.

Une gestion épinglée par la Cour régionale des comptes dans son rapport de 2014 sur les finances de notre ville. En définitive, **le maire compte sur vos impôts pour payer son incompétence.**

**Abdel Yassine
et Clotilde Clavier
Groupe Fleury ensemble**

● Texte non communiqué dans les délais.

**Annie Saltzmann
Groupe Front de gauche**